



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DAX

Parti le 10/03/2023
reçu le 13/03/23.
Cingal

Dax, le 10/03/2023

Références greffe
RG : 2022 001058

Modèle LDEM
Référence 006 T - mg 311210
Utilisateur greffe T2

SEPANSO LANDES par M. Jean-Pierre LESBATS
selon pouvoir donné en date du 25/05/2022 par M.
CINGAL Georges, président
1581, route de Cazordite
40300 Cagnotte

COPIE DE DECISION

Je vous prie de bien vouloir trouver une copie de la décision rendue par le Tribunal de commerce de DAX le :
07/03/2023

Par la formation de jugement : AUDIENCE PUBLIQUE-AFFAIRES COURANTES

Concernant l'affaire opposant :
SEPANSO LANDES par M. Jean-Pierre LESBATS selon pouvoir donné en date du 25/05/2022 par M. CINGAL Georges,
président

1581, route de Cazordite
40300 Cagnotte

REPRESENTANT : Me WALLON Patrick, avocat au barreau de Mont de Marsan - 2, rue de la Pépinière - 40003 MONT DE
MARSAN CEDEX

SOLAREZO (SAS)
26, rue des Genêts
Chez M. Laurent GIRAUD, Président de SOLAREZO
56950 Crach
REPRESENTANT(S) :

SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine
6, Place St Vincent
BP 20085
40102 DAX CEDEX

ALCIMA SARL
26, rue des Genets
56950 Crach

BL CONSEILS SAS
11, impasse du Barrail
32000 Auch

Avec mes salutations distinguées.
Le greffier - Fabrice TACHOIRE

P.J.
- Copie décision

NUMERO D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE GENERAL : 2022 001058

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX

JUGEMENT DE RADIATION DU 07/03/2023

DEMANDEUR (S) : SEPANSO LANDES par M. Jean-Pierre LESBATS selon pouvoir donné en date du 25/05/2022 par M. CINGAL Georges, président

1581, route de Cazordite
40300 Cagnotte

REPRESENTANT(S) : Me WALLON Patrick, avocat au barreau de Mont de Marsan

.....

DEFENDEUR (S) : SOLAREZO (SAS)

26, rue des Genêts

Chez M. Laurent GIRAUD, Président de SOLAREZO

56950 Crach

REPRESENTANT(S) :

.....

COMPOSITION DU TRIBUNAL

PRESIDENT : M. José PROSPER

JUGE(S) : MASSIE Jean-François

CARLUS-MANCILLA Martine

GREFFIER : M. TACHOIRES

JUGEMENT DE RADIATION

VU LES ARTICLES 383 ET SUIVANTS DU CODE DE PROCEDURE CIVILE,

PRONONCE LA RADIATION DE L'INSTANCE No 2022 001058 DE :

SEPANSO LANDES par M. Jean-Pierre LESBATS selon pouvoir donné en date du 25/05/2022 par M. CINGAL Georges, président

CONTRE

SOLAREZO (SAS)

AINSI FAIT A L'AUDIENCE PUBLIQUE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX, DU 07/03/2023.

LE GREFFIER
F. TACHOIRES



LE PRESIDENT
J. PROSPER

